RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00338
Numéro SIREN : 652 014 051
Nom ou dénomination : CARREFOUR

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2019 sous le numéro de dépôt 1692

CARREFOUR

Société anonyme au capital de 1.973.132.097,50 euros
Siège social : 33 avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt
652 014 051 - RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 17 OCTOBRE 2018

Le mercredi dix-sept octobre deux mille dix-huit à 9 heures,

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

[...]

Le Président constate que le Conseil d'administration, réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

6. CHANGEMENT DU LIEU DU SIEGE SOCIAL

Conformément à l'article 4 des Statuts qui autorise le Conseil d'administration à transférer le siège social en tout autre lieu du même département ou d'un département limitrophe, le Conseil d'administration décide :

- de transférer le siège social, actuellement situé au 33 avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt, à l'adresse suivante : 93 avenue de Paris 91300 Massy – à compter du 1er janvier 2019 ;

- de modifier, en conséquence, l'article 4 des Statuts qui sera rédigé de la manière suivante à compter du 1er janvier 2019 :

 « ***Article 4 - Siège social***

 Le siège de la société est fixé au 93 avenue de Paris 91300 Massy.

 Il pourra être transféré en tout autre lieu du même département ou d'un département limitrophe, par décision du Conseil d'Administration soumise à ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire et en tout autre lieu en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire. »

- de donner tous pouvoirs au Président-Directeur Général, avec faculté de subdélégation, afin de signer tout acte, convention ou document et d'accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires en vue de la réalisation du transfert de siège social.

La présente décision du Conseil d'administration sera soumise à ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Extrait certifié conforme par le Secrétaire Général
Monsieur Laurent Vallée



Greffe du tribunal de commerce d'Evry : dépôt N°1692 en date du 22/01/2019